

la pareille à nos voisins. Je ne veux pas d'un tarif aussi élevé que celui des Etats-Unis. Ils ont fait tort à leurs habitants par ce tarif. Je veux au Canada un tarif qui puisse encourager toute industrie dont la matière première se trouve ici et peut être fabriquée avantageusement. Je veux que cette industrie ait une chance de progresser. Elle devrait être protégée contre toute industrie qui pourrait la produire. Nous n'aurons jamais un grand pays si nous ne faisons pas cela. Voici la différence qui existe entre le tarif en vigueur aujourd'hui et le tarif en vigueur en 1896. Le dernier était un tarif ayant pour objet la protection de toute institution manufacturière; la question du revenu y était secondaire. Le tarif en vigueur aujourd'hui, et au moyen duquel nous avons fait un progrès admirable, a pour objet de prélever un revenu suffisant pour faire face aux demandes faites au trésor du Dominion et d'encourager les industries qui doivent, à notre avis, exister et prospérer au Canada. Nous ne voulons pas retourner à l'état de choses créé par l'ancien tarif. Pour vous montrer comment il était élaboré, je vous dirai qu'il protégeait la fabrication de la poterie de grès et la poterie de tout genre dans le pays. Il y a sur les bords de la rivière Richelieu une fabrique de vaisselle de grès. Où prenait-elle le sable qu'il lui fallait pour la fabrication? Aux Etats-Unis. Où prenait-elle l'argile? Aux Etats-Unis. Nous n'avions au Canada que l'eau, et un droit élevé était imposé sur le peuple de notre pays pour l'établissement d'une pareille industrie. C'est là pousser la protection trop loin. Nous ne voulons pas cette sorte de protection.

Nous vantons une protection qui nous permet d'encourager les industries qui emploient la matière première que l'on peut trouver au Canada. Nous pouvons nous unir, les grits et les tories, comme de loyaux Canadiens, pour approuver un tarif qui nous donnera un pareil résultat, et je crois que ce résultat sera obtenu. Nous l'obtiendrons par la force des choses. Nous ne pouvons permettre à nos voisins de venir vendre sur notre marché leurs marchandises au rabais, pour ruiner nos industries. Quelque avantageux qu'il soit pour les consommateurs canadiens de se procurer les marchandises à vil prix, ils ne doivent pas ouvrir notre marché à ceux qui veulent y

venir sacrifier leurs marchandises. Je sais que nos amis de l'Ouest désirent avoir leurs approvisionnements aux plus bas prix possibles, mais nous devons favoriser les institutions que nous voulons voir prospérer. Je suis heureux de dire que la plupart de nos institutions sont prospères en ce moment, bien que les manufactures de laine se plaignent de souffrir du traitement de faveur accordé à l'Angleterre. J'espère qu'il sera fait quelque changement qui permettra à ces manufacturiers d'améliorer leur condition. On a beaucoup parlé de notre loi électorale. Le chef de l'opposition l'a longuement critiquée hier soir. Il a parlé de la méchanceté du parti de la réforme et du "tripatouillage" des bulletins et de toute sorte d'autres méfaits. Je déplore les moyens de corruption qu'on emploie au Canada durant les élections, mais, en retournant en arrière, nous pouvons nous rappeler—plusieurs d'entre nous ont acquis de l'expérience au sujet des élections—nous ne pouvons pas, dis-je, ne point nous rappeler ce qui s'est fait dans le passé. Le parti de la Réforme a eu à souffrir du tripatouillage des bulletins et de la manipulation des boîtes durant plusieurs années avant de savoir que cet abominable système fonctionnait. Nous ne pouvions pas comprendre que des circonscriptions, considérées comme acquises d'une manière certaine au parti de la réforme, élisaient des candidats conservateurs. Je suis convaincu que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans la circonscription que j'ai eu l'honneur de représenter durant dix-neuf ans—qu'on a eu recours quelquefois au tripatouillage des bulletins pour me faire battre. Malgré cela, j'ai réussi à me faire élire dans cinq élections consécutives. On a fait allusion à Macdonald, Manitoba. Les conservateurs ont fait là plus que leur part. En 1896 ils élirent leur candidat à une majorité de plus de 350. Le parti de la réforme ne pouvait comprendre cela. Il était stupéfait de ce résultat; mais le docteur Rutherford, le candidat défait, était peu disposé à accepter le verdict. Il ne pouvait comprendre comment des circonscriptions qui devaient, d'après des calculs, lui donner des majorités, lui avaient donné des minorités. J'ignore si la vérité aurait jamais été connue si M. Freeborn, en quittant le Manitoba, n'eût pas éventé la mèche.